

## Communiqué de presse

**Date :**  
12 mai 2021

**Embargo :**  
12 mai 2021

**Contact :**  
Tobias Lux, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)

et

Vinzenz Mathys, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 91 71  
[vinzenz.mathys@finma.ch](mailto:vinzenz.mathys@finma.ch)

# Diem retire sa demande d'autorisation en Suisse

**L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA annonce que Diem Networks SARL retire sa demande d'autorisation, bien que déjà bien avancée, pour un système de paiement en Suisse. Diem prévoit dans un premier temps de lancer le système de paiement depuis les États-Unis étant donné que ce projet devrait initialement se concentrer sur le marché-cible américain et reposer sur le dollar US.**

En avril 2020, Diem Networks SARL (à l'époque « Libra Association ») a fait parvenir à la FINMA une demande d'autorisation comme système de paiement selon la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) (cf. [communiqué de presse](#)). La demande concernait à l'origine un *stablecoin* fondé sur un panier de devises et a été depuis remaniée conformément aux changements majeurs qui ont été apportés au projet.

### **Diem prévoit de lancer aux États-Unis son projet qui se concentre sur la monnaie américaine**

Le groupe Diem prévoit maintenant de lancer dans un premier temps le système de paiement depuis les États-Unis, étant donné que le projet devrait initialement avoir les États-Unis comme principal marché-cible et concerner un *stablecoin* fondé sur le dollar américain. En outre, pour l'instant, les prestataires de services financiers impliqués sont situés aux États-Unis. Pour ces raisons, Diem Networks SARL a décidé de retirer sa demande d'autorisation en Suisse.